



RCS : LISIEUX

Code greffe : 1407

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LISIEUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1996 B 00025

Numéro SIREN : 403 829 815

Nom ou dénomination : APPLICATION ET REALISATION DES ETUDES DE SERVICES -
A.R.E.S.

Ce dépôt a été enregistré le 24/02/2017 sous le numéro de dépôt 382

APPLICATION ET REALISATION DES ETUDES DE SERVICES

A.R.E.S.

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 50.000 Euros

Siège Social : ORBEC (14290)

Zone Artisanale de la Gare

R.C.S. LISIEUX 403 829 815

DECISIONS EN DATE DU 30 DECEMBRE 2016 CONSTATEES DANS UN ACTE EN APPLICATION DES ARTICLES 15.2.1 ET 15.2.2 DES STATUTS

Les soussignées :

Actionnaires	Nombre d'actions détenues
La société ARGES IONS	562 ACTIONS
La société GROUPE MEA	438 ACTIONS
TOTAL	1.000 ACTIONS

APRES AVOIR EXPOSE :

- Qu'elles sont les seules associés de la Société ARES, Société par actions Simplifiée, au capital de 50.000 Euros, dont le siège social est sis à ORBEC (14290) - Zone Artisanale de la Gare, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LISIEUX sous le numéro 403 829 815 ;
- Que l'article 15.2.1 des statuts stipule que : « Elles [les décisions collectives] résultent de la réunion d'une assemblée ou d'un procès-verbal signé par tous les associés ou de la volonté des associés exprimée dans un acte et signé de chacun d'eux ou de leur représentant, par vidéoconférence ou encore par tout autre moyen. ».
- Que l'article 15.2.2 des statuts stipule que : « une décision collective peut résulter du consentement unanime de tous les associés exprimé dans un acte. Il est signé par tous les associés et retranscrit sur le registre ou sur les feuilles mobiles numérotées. »

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- L'autorisation d'une opération de cession d'actions et l'agrément de la Société GROUPE MEA en qualité de nouvelle associée de la Société ARES ;
- La démission du président et la nomination en remplacement de la Société GROUPE MEA ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION. AUTORISATION D'UNE OPERATION DE CESSION D'ACTIONS ET AGREMENT DE LA SOCIETE GROUPE MEA EN QUALITE DE NOUVELLE ASSOCIEE DE LA SOCIETE ARES

La collectivité des associés, connaissance prise :

- Du projet de cession par la société ARGES IONS de CINQ CENT SOIXANTE DEUX (562) actions de la Société ARES, représentant 56,2 % du capital de cette dernière, au



profit de la Société GROUPE MEA, Société par Actions Simplifiée au capital de 1.400.000 Euros, ayant son siège social sis à LOUVIGNY (14111), 3 Longue Vue des Astronomes, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CAEN sous le numéro 824.463.012 ;

- Du fait que le prix de la cession des 562 actions s'élève à la somme de 900.000 Euros ;
- Que la réalisation de la cession de 562 actions composant le capital de la Société ARES entraînera le changement de contrôle de cette dernière ;

Décide à l'unanimité d'autoriser la cession dans les conditions ci-avant,

Et d'agréer la Société GROUPE MEA en qualité de nouvelle associée de la Société ARES, dans les proportions dites ci-dessus.

DEUXIEME DECISION. DEMISSION DU PRESIDENT ET NOMINATION EN REMPLACEMENT DE LA SOCIETE GROUPE MEA

La collectivité des associés prend acte de la démission sans indemnité de la Société ARGES IONS, dont le représentant permanent est Monsieur Patrice PAUZAT, de son mandat de président de la Société à compter de ce jour, et décide à l'unanimité de nommer en qualité de nouveau Président de la Société, pour une durée illimitée, à compter de ce jour :

- **La Société GROUPE MEA**, Société par Actions Simplifiée au capital de 1.400.000 Euros, ayant son siège social sis à LOUVIGNY (14111), 3 Longue Vue des Astronomes, immatriculée au R.C.S de CAEN sous le numéro 824.463.012, dont le représentant permanent est :

❖ **Monsieur Patrice PAUZAT**,
Né le 29 mars 1966 à CHAMPIGNY SUR MARNE (94),
Demeurant 6 Rue Salvador Dali à DOUVRES LA DELIVRANDE (14440).

Le Président est tenu de consacrer tout le temps nécessaire aux affaires sociales.

Le Président est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société dans les limites de l'objet social.

Dans ses rapports entre associés, le Président agira dans les limites fixées par les statuts de la Société.

La Société GROUPE MEA et Monsieur Patrice PAUZAT, son représentant permanent, acceptent les fonctions qui leur sont concédées et déclarent satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

Une convention de mandat social sera signée dans les meilleurs délais. En conséquence, la rémunération du Président sera fixée ultérieurement.

TROISIEME DECISION. POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES

Les associés décident à l'unanimité de conférer tous pouvoirs au Président ainsi qu'au porteur d'un original ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toute formalité et généralement faire le nécessaire partout où besoin sera relativement à cette opération de fusion.

✕ ✕
✕

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte en QUATRE exemplaires originaux dont :

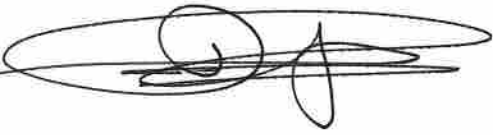
- UN qui sera conservé en annexe du registre des décisions,
- UN qui sera conservé par la Société

SIGNATURES

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte en QUATRE exemplaires originaux dont :

- UN qui sera conservé en annexe du registre des décisions,
- UN qui sera conservé par le Commissaire aux Comptes
- UN qui sera conservé par le Conseil de la Société

SIGNATURES

La Société GROUPE MEA <i>Représentée par son Directeur Général : la société ARGES IONS, elle-même représentée par Monsieur Patrice PAUZAT</i> « Bon pour la Présidence »	
Le 30.12.2016 à CAEN (14000)	
La Société CLAIRNET <i>Représentée par Madame Stéphanie PAUZAT</i> « Bon pour démission »	
Le 30.12.2016 à CAEN (14000)	 <i>Bon pour démission</i>

**APPLICATION ET REALISATION DES ETUDES DE SERVICES
A.R.E.S.**

**Société par Actions Simplifiée
Au capital de 50.000 Euros
Siège Social : ORBEC (14290)
Zone Artisanale de la Gare
R.C.S. LISIEUX 403 829 815**

**PROCÈS-VERBAL DE LA DÉCISION DE LA PRESIDENTE
EN DATE DU 30 DECEMBRE 2016**

Le 30 décembre 2016 à 16 heures 15, la Présidente de la société ARES, savoir la société GROUPE MEA, a pris la décision suivante portant sur la nomination d'un Directeur Général de la Société.

DECISION UNIQUE - NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL

La Présidente rappelle au préalable la lettre de l'article 14 des statuts, et notamment que « *le Président peut donner mandat à une ou plusieurs personnes morales ou à une ou plusieurs personnes physiques de l'assister en qualité de Directeur Général ou de Directeur Général Délégué* ».

La Présidente décide par suite de nommer en qualité de Directrice Générale de la Société, pour une durée illimitée, à compter de ce jour :

- **Madame Stéphanie PAUZAT née LEBRUN-PILOT,**
Née le 5 septembre 1971 à AMIENS (80000),
Demeurant 6 Rue Salvador Dali à DOUVRES LA DELIVRANDE (14440).

Le Directeur Général ne sera pas rémunéré pour l'exercice de ses fonctions et ce, jusqu'à décision ultérieure contraire.

Le Directeur Général est tenu de consacrer tout le temps nécessaire aux affaires sociales.

Il dispose des mêmes pouvoirs de direction et de représentation de la Société à l'égard des tiers que la Présidente.

Dans ses rapports entre actionnaires, le Directeur Général agira dans les limites fixées par les statuts de la Société.

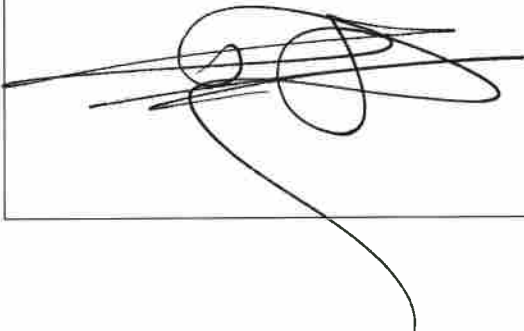
Madame Stéphanie PAUZAT accepte les fonctions qui lui sont concédées et déclarent satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

SP RP

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

<u>La Présidente</u> La société GROUPE MEA <i>Représentée par M. Patrice PAUZAT</i>	Madame Stéphanie PAUZAT
	<i>« Bon pour les fonctions de Directeur Général de la Société »</i> <i>Bon pour les fonctions de Directeur Général de la Société</i> 